

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le mardi 3 avril 2018, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël
Jean-Guy Lapierre
Yvon Charette
Charles Desrochers
Rose-Anne Lévesque

Madame la conseillère Chantal Thibault est absente.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

2018-04-67 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'accepter l'ordre du jour en y ajoutant le point suivant :

9 résolution 2018-03-59

Et en enlevant les points 3.5, 3.11 et 3.12

Adoptée

2018-04-68 Adoption du procès-verbal

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adoptée

2018-04-69 Liste des comptes payés au cours du mois de mars

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes telle que présentée au montant de 34 221.53\$ du chèque #C1809697 au #C1809759.

Adoptée

2018-04-70 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 11 878.18\$ du chèque #C1809760 à #C1809775.

Adoptée

2018-04-71 Dépôt des dépenses salariales

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'accepter le dépôt des dépenses salariales tel que présenté.

Adoptée

2018-04-72 **Correspondance**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'accepter la correspondance telle que présentée.

Adoptée

2018-04-73 **Engagement de Mme Andréane Beaudette au poste de commis interne**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'engager madame Andréane Beaudette à titre de commis interne et femme de ménage.

Le mandat est spécifique, soit une journée de 8 heures pour l'entretien ménager de l'édifice municipal et 3 jours pour des travaux cléricaux tels que le remplacement à la réception, la mise en place d'un tableau indiquant sur quelle propriété il y a une installation septique avec les détails pour tout le territoire.

Ce poste sera réévalué en septembre et est d'une durée de 2 ans.

Faisant suite à une évaluation positive en septembre, la candidate aura droit aux avantages sociaux tels que décrit au guide des ressources humaines.

Le salaire, l'horaire et les conditions de travail sont décrits dans la lettre d'embauche.

Adoptée

2018-04-74 **Poste OMBE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu d'engager madame Vanessa Dionne à titre d'OMBE et agente de développement.

Le salaire, l'horaire et les conditions sont tels qu'établi en fonction de l'échelle salariale en vigueur et tel que discuté en séance de travail.

Madame Dionne entrera en fonction le 30 avril prochain.

Adoptée

2018-04-75 **Dérogation pour le lot 3 000 093**

Considérant la ligne de lot latérale irrégulière qui cause une problématique au projet d'agrandissement;

Considérant que le puits existant sera intégré audit projet d'agrandissement;

Considérant un projet de 40 pieds par 20 pieds;

Considérant que la firme d'arpentage confirme par téléphone que le projet sera à plus ou moins 1.25 mètres de la ligne de propriété, serait donc dérogatoire de plus ou moins 0.75 mètre car la marge règlementaire est de 2 mètres;

Considérant que le chemin de la municipalité empiète sur la propriété privée en façade;

Considérant que le CCU recommande le projet avec l'obtention d'un certificat de localisation lorsque la construction sera terminée;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu que les propriétaires devront fournir à la municipalité en premier lieu une demande au propriétaire voisin s'il est intéressé à leur vendre une parcelle de terrain (lot 3 000 086). Advenant une réponse négative, le conseil accepte la recommandation du CCU.

Adoptée

2018-04-76 Adjudication du contrat pour le nivelage

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'accepter la soumission de Location Dumco au montant de 130\$ de l'heure.

La soumission de Construction Lemiro a aussi été déposée au montant de 131\$ de l'heure.

Adoptée

2018-04-77 Adjudication du contrat pour l'abat-poussière

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu d'accepter la soumission de RM Entreprises pour le calcium liquide au montant de 29 520\$ taxes en sus.

Les soumissions suivantes ont aussi été déposées :

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Sel Warwik (flocon) | 24 610\$ taxes en sus |
| Entreprises Bourget (liquide) | 35 120\$ taxes en sus |
| Marcel Baril (liquide) | 30 400\$ taxes en sus |

Adoptée

2018-04-78 Nomination de deux bénévoles à la bibliothèque

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu de nommer mesdames Nathalie Fournier et Katia Pépin à titre de bénévoles à la bibliothèque.

Adoptée

2018-04-79 Adoption du Guide des ressources humaines 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter le Guide des ressources humaine 2018 tel que rédigé.

Adoptée

**2018-04-80 Avis de motion pour le projet de règlement 02-2018
Code d'éthique et déontologie des élus
municipaux**

Madame la conseillère Ginette Noël donne maintenant avis de motion d'un projet de règlement 02-2018 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Adoptée

2018-04-81 **Adoption du projet de règlement 02-2018 Code d'éthique et déontologie des élus municipaux**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'adopter le projet de règlement 02-2018 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux tel que présenté.

Adoptée

2018-04-82 **Engagement de la firme Gestion Clef D.Lefebvre pour l'établissement d'une échelle salariale**

Il est proposé par madame Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'engager la firme Gestion Clef D.Lefebvre pour l'établissement d'une échelle salariale. Selon l'estimé du 4 décembre 2017 au montant de 2816.89\$ taxes incluses.

Adoptée

2018-04-83 **Demande d'avis juridique et mandater Me Labranche (lot 5 460 238)**

Il est proposé par madame Ginette Noël et majoritairement résolu de demander un avis juridique et de mandater Me Sylvain Labranche concernant les infrastructures sur le lot 5 460 238 au cadastre du Québec.

Adoptée

2018-04-84 **OMH**

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation d'Amos, l'Office municipal d'habitation de Barraute, l'office municipal d'habitation de La Corne, l'office municipal d'habitation de Landrienne et de l'office municipal d'habitation de Saint-Félix-de-Dalquier ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes d'Amos, de Barraute, de La Corne, de Landrienne, de La Motte, de Saint-Félix-de-Dalquier, de St-Marc-de-Figuery et de Rivière-Héva un projet d'entente de regroupement des cinq offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu que :

Le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation d'Amos, de l'Office municipal d'habitation de Barraute, de l'office municipal d'habitation de La Corne, de l'office

municipal d'habitation de Landrienne et de l'office municipal d'habitation de Saint-Félix-de-Dalquier suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

Le conseil nomme madame Ginette Noël au conseil d'administration provisoire du nouvel Office

Adoptée

2018-04-85 SPCA

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu que les employés de la SPCA de Val d'Or inc. dont mesdames Jessica Lacharité-Beauchamps, Johanne Thomas et Liliane Quesnel soient et sont autorisés à délivrer un constat d'infraction lors de la perpétration d'une infraction à une disposition d'un règlement de la municipalité de Rivière-Héva relativement au chiens.

La municipalité conservera le montant des amendes perçues suit à l'émission d'un constat d'infraction pour la commission d'une infraction à un règlement de la municipalité concernant les chiens.

Une copie du règlement concernant les chiens sera transmise à la SPCA accompagné de la présente résolution.

Adoptée

2018-04-86 Réseau environnement

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu que madame Cindy Paquin soit inscrite à la formation sur la réduction des pertes d'eau dans les réseaux d'eau potable. Cette formation du réseau environnement est au coût de 995\$ taxes en sus en plus des frais de repas et de transport et du 5 au 7 juin à Rouyn-Noranda.

Adoptée

2018-04-87 Changement de taux pour l'exploitation d'une carrière ou sablière

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu de considérer la résolution 2017-02-25 :

2017-02-25 Adoption du règlement 05-2017 Règlement sur l'exploitation d'une carrière ou sablière

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'adopter le règlement 05-2017 sur l'exploitation de carrière ou sablière.

Il est résolu que les taux seront changés par résolution à chaque année.

Adoptée

Que les taux pour l'année 2018 sont de 0.58\$ par tonne métrique et de 1.10\$ par mètre cube, sauf dans les cas de la pierre de taille où le montant sera de 1.56\$ par mètre cube.

Adoptée

2018-04-88 Demande de don pour la Maison de la Source Gabriel

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu de donner la somme de 200\$ pour 2018 à la Maison de la Source Gabriel.

Adoptée

2018-04-89 Capsule Jeunesse Rivière-Héva (demande de 3 000\$ pour le moniteur d'été

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu que la municipalité donne la somme de 3 000\$ à Capsule Jeunesse de Rivière-Héva pour un moniteur d'été.

Adoptée

2018-04-90 Demande de quai Chemin du Portage

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu que le conseil puisse évaluer toutes les opportunités concernant l'installation d'un quai au bout du Chemin du Portage ainsi qu'un stationnement. Le projet est prévu pour 2019.

Une copie de la présente résolution sera envoyée au demandeur lui expliquant aussi les normes du MDDELCC.

Adoptée

2018-04-91 Demande de réseau cellulaire au Lac-Mourier

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'informer les gens du Lac-Mourier que la MRC de la Vallée-de-l'Or travaille présentement sur le projet pour les secteurs problématiques.

Adoptée

2018-04-92 Modification résolution 2018-03-59

Attendu que la Municipalité de Rivière-Héva n'est pas membre de la MMQ;

Attendu qu'une formation est offerte gratuitement pour les membres de la MMQ et que c'est refusé pour les non-membres même s'ils ont offert de payer pour la formation;

Attendu que notre région a un vaste territoire en zonage agricole;

Attendu que la formation porte sur le rôle et les responsabilités des municipalités à l'égard des projets en zone agricole :

- + Approfondir ses connaissances à l'égard de la Loi de la protection du territoire et des activités agricoles
- + Mieux connaître les procédures entourant les demandes d'autorisation, les demandes d'exclusion et les reconnaissances de droits acquis;
- + Se familiariser avec le calcul des distances séparatrices à l'égard des nouveaux établissements d'élevage;

- ✚ Savoir traiter les demandes de permis pour les établissements d'élevage porcin en lien avec le chapitre IX de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Attendu que nous avons besoin de cette formation et même plus;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu que nous demandions l'autorisation d'avoir accès à toutes les formations pour le zonage agricole par la FQM considérant toutes les particularités.

Adoptée

DIVERS

Compte rendu des élus

Chacun des élus informe le public des dossiers dont ils sont responsables.

QUESTIONS DU PUBLIC

Le conseil a su répondre aux questions du public

2018-04-93 **Levée**

À 20h08, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire trésorière

Réjean Guay
Maire